BONCHAMP-LÈS-LAVAL

BONCHAMP

commune passion

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
N ° 37
SÉANCE DU 20 MARS 2025

25, rue du Maine

53960 BONCHAMP-LÈS-LAVAL

Tél : 02.43.90.31.88 – Fax : 02.43.90.32.54 – Mèl : mairie@bonchamp.fr

SESSION ORDINAIRE

Séance du JEUDI 20 MARS 2025

Le jeudi 20 mars 2025 à 20 H 30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de BONCHAMP LES LAVAL dûment convoqués par courrier électronique du 13 mars 2025, se sont réunis sous la présidence de Monsieur POISSON, Maire.

Etaient présents : Mr POISSON, Mme CORMIER, Mr TRIQUET, Mme LE RIDOU, Mr COIGNARD, Mme LECHAT, Mr PELLOQUIN, Mme OZILLE, Mrs LEROUX, LUCAS, Mmes CHOPIN, LEFEUVRE, Mrs MORIN, BEUCHER, Mmes PINÇON, LECOURT, MELOT-RAYNAL, Mr PERRIER, Mme MILLE, Mrs BOURÉ, PERTHUÉ.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Monsieur POIRIER pouvoir à Monsieur PELLOQUIN
Monsieur LALLEMAND pouvoir à Monsieur POISSON
Madame DUVAL pouvoir à Madame LECOURT

Absents excusés : Messieurs BENOIST-PIGNÉ et Madame PARIS-RIAUTÉ

Madame MELOT-RAYNAL est nommée secrétaire.

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a demandé au Conseil Municipal, de bien vouloir l'autoriser à se faire assister de Monsieur QUENTIN et Madame MÉTAYER.

Monsieur le Maire demande à retirer de l'ordre du jour la délibération « convention Conseil départemental/commune) ; adopté à l'unanimité.

Monsieur POISSON : nous avons encore des questions à voir avec le département pour l'entretien de la partie qui appartient à la commune, dit « le désert ».

Monsieur PERRIER : il ne s'agit pas d'une convention type ?

Monsieur POISSON : non car nous ne sommes pas sur le domaine du Conseil départemental.

Le procès-verbal du 30 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

DÉCISIONS DU MAIRE
ENTRE LE 31/01/2025 ET LE 20/03/2025

1. Affectation des propriétés communales : néant
2. Tarifs : néant
3. Emprunts : néant
4. Marchés publics : néant
5. Louage de choses : néant
6. Contrats d'assurance : néant
7. Régies comptables : néant
8. Délivrance et la reprise de concessions dans les cimetières :
   Concession n° 936 – cavurne - 15 ans – 386.54 €
   Concession n°937 – 30 ans – 252.09 €
9. Acceptation de dons et legs : néant
10. Aliénation de biens mobiliers : néant
11. Rémunérations et règlement des frais et honoraires : néant
12. Création de classes dans les établissements d'enseignement : néant
13. Reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme : néant
14. Droit de préemption urbain :

Date	Référence cadastrale	Montant	Décision
29/01/2025	AK 0093	53 500 €	Renonciation
29/01/2025	ZI 0494	285 000 €	Renonciation
10/02/2025	AK 0043	180 000 €	Renonciation
10/02/2025	AE 0172	165 000 €	Renonciation
15/02/2025	ZD 0405	108 000 €	Renonciation
15/02/2025	ZD 0301	182 000 €	Renonciation
26/02/2025	ZI 0327	230 000 €	Renonciation
26/02/2025	AH 0223	282 000 €	Renonciation
6/03/2025	AN 0191	267 000 €	Renonciation
07/03/2025	AK 0149	152 000 €	Renonciation
07/03/2025	AI 0120	160 000 €	Renonciation
10/03/2025	AC 0355	233 000 €	Renonciation
12/03/2025	ZD 0274	252 000 €	Renonciation
13/03/2025	AE 0241	216 000 €	Renonciation
14/03/2025	ZD 0257	204 000 €	Renonciation

15. Ester en justice : néant

16. Règlement des accidents avec véhicules municipaux : néant

17. Lignes de trésorerie : néant

18. Renouvellement adhésion aux associations :
    ANDES : 256 €

19. Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme : néant

Monsieur PERRIER : avez-vous du nouveau concernant le dépôt de plainte d'un riverain contre l'installation d'un émetteur ?
Monsieur POISSON : je n'ai pas eu de retour pour le moment. Dès réception, je vous en ferai part.

Installation classée pour la protection de l'environnement LAVAL AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire expose le rapport suivant :

Une consultation du public s'est déroulée du lundi 17 février 2025 au mercredi 19 mars 2025 inclus, concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par LAVAL AGGLOMÉRATION, dans le cadre de la mise à jour du périmètre du plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration (STEP) de LAVAL.

La commune de Bonchamp étant concernée par la mise à jour du plan d'épandage, le Conseil Municipal doit être consulté sur ce projet et émettre un avis.

Après avoir délibéré sur ce projet, le Conseil Municipal émet :

Un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur POISSON : le nombre de communes concernées par l'épandage est conséquent. Le dossier fait 900 pages.

Monsieur PERRIER : je crois me rappeler un problème d'animaux malades sur Bonchamp mais il y a très longtemps et depuis des années, le traitement a nettement progressé. La question que l'on peut se poser c'est pourquoi Laval Agglomération est obligée d'aller au-delà de son territoire : des communes de Laval Agglo n'ont pas de terrain où épandre et par contre il y a des communes assez lointaines comme Méral.

Monsieur POISSON : l'épandage représente 5189 hectares réparti sur 56 communes de la Mayenne chez 47 exploitants agricoles. Il s'agit d'une mise à jour.

BÉNÉFICIAIRES SUBVENTIONS	2025
ATELIER PATRIMOINE	332 €
DONNEURS BÉNÉVOLES DE SANG BONCHAMP	167 €
LES PETITES MAINS	332 €
TAROT CLUB	332 €
ASSOCIATION PARENTS ÉLÈVES ÉCOLE PRIVÉE	332 €
ASSOCIATION PARENTS ÉLÈVES ÉCOLES PUBLIQUES	332 €
LES BOUCHES DÉCOUSUES	332 €
LES POSEURS DE MOTS	332 €
GÉNÉRATION MOUVEMENT	332 €
ANCIENS COMBATTANTS/A.F.N.	332 €
GROUPEMENT COMMUNAL DE DÉFENSE	550 €
ANIMATION LOISIRS BONCHAMP	2 700 €
ANIMATION LOISIRS BONCHAMP (EVS intergénération)	3 000 €
COMITE DE JUMELAGE	800 €
COMITE DE JUMELAGE (Projets)	3 845 €
COMITE ŒUVRES SOCIALES	7 153 €
C.C.A.S. - repas des Anciens (7000 €) + aide sociale (4000 €) + CTG (3000 €)	14 000 €
E.S.B. (subvention générale)	24 230 €
E.S.B. (frais téléphoniques)	516 €
E.S.B. (frais généraux 1262 x 0,50)	631 €
E.S.B. (achat minibus)	7 500 €
E.S.B. (prime de niveau Football)	2 000 €
E.S.B. (création 2 sections)	800 €
E.S.B. Cyclo (La Bonchampoise)	370 €
E.S.B. (projet club Badminton)	1 750 €
E.S.B. (projet club Basket)	7 834 €
E.S.B. (projet club Foot)	11 666 €
E.S.B. (projet club Fous du roi)	2 250 €
E.S.B. (projet club GR)	1 667 €
E.S.B. (projet club Handball)	1 333 €
E.S.B. (projet club Jazzline)	4 334 €
E.S.B. (projet club Pétanque)	666 €
E.S.B. (projet club Running)	400 €
E.S.B. (projet club Tennis / Padel)	1 500 €
FAMILLES RURALES	2 260 €
ÉCOLE BONO CAMPO – projet cirque	3 000 €
ÉCOLE MATERNELLE - classe environnement	1 000 €
OGEC NAZARETH – Mise à disposition ASEM	1 300 €
OGEC NAZARETH – fonctionnement	163 009 €
BANQUE ALIMENTAIRE	3 031 €
CONCILIATEURS DE JUSTICE	167 €
ASSOCIATION PÊCHE	167 €
TOTAL	**278 584 €**

Monsieur BOURÉ Jonathan, président de la section Vovinam Viet Vo Dao ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur POISSON : nous sommes restés sur les mêmes montants que l'année dernière et avons décidé de ne plus accompagner les associations qui n'ont pas d'intérêt communal.

Monsieur TRIQUET : pour l'ESB, la subvention générale est calculée en fonction du nombre de licenciés et est inférieure cette année du fait de la baisse des effectifs en 2025. Les projets

sportifs représentent 33400 €. Nous avons une subvention particulière pour l'acquisition d'un mini-bus qui est financé par une subvention FAFA, les fonds propres de l'ESB et la commune pour 15 000 €, soit 2 années à 7 500 €.
La subvention de fonctionnement de l'école Nazareth est à la baisse car elle tient compte de nos coûts réels pour les écoles publiques, sachant que ce sont les effectifs 2024 qui sont pris en compte.
Le détail des subventions a été vu en commission finances. Le maintien des subventions à l'identique de l'année dernière a également été communiqué aux associations lors de la réunion de début février.
Monsieur PERRIER : sur le fonds, on votera les subventions, il n'y a pas de souci. On regrette quand même fortement la suppression des subventions, vu les montants, aux associations comme l'APF, les restos du cœur, le secours catholique, le secours populaire, l'UDAF, synergie. Ces associations ont des adhérents sur Bonchamp et proposent des choses à des bonchampois de manière régulière. Sachant que d'autres communes vont faire de même, ces associations risquent de voir une partie de leur subvention générale largement impactée.
Monsieur POISSON : on entend bien mais c'est le choix que l'on a fait car nous essayons de regarder toutes les lignes pour maîtriser au maximum nos dépenses.

Budget Primitif 2025

Monsieur TRIQUET, Adjoint responsable de la Commission Finances-Vie économique-Citoyenneté-Sécurité-Laval Agglomération, présente à l'approbation du Conseil Municipal, le Budget Primitif pour l'année 2025.

Il est précisé que ce document a déjà fait l'objet d'un premier examen par la commission des finances le jeudi 6 mars 2025.

Après avoir entendu les explications de son rapporteur, le budget primitif s'établit comme suit :

	DÉPENSES	**RECETTES**
Section Fonctionnement Budget Commune	8 427 297,68 €	8 427 297,68 €
Section Investissement Budget Commune	4 712 371,00 €	4 712 371,00 €

Adopté à la majorité : 4 abstentions : Messieurs PERRIER-PERTHUÉ-BOURÉ, Mme MILLE.

Monsieur POISSON : l'élaboration de ce budget 2025 ne restera pas dans nos mémoires comme le plus facile à réaliser dans le contexte général qui sévit actuellement : hausse des charges depuis quelques années, stagnation des recettes voire baisse, l'inconnu de la loi de finances, l'augmentation du montant des assurances, des cotisations retraite de 4 points par an. Nous avons analysé toutes les charges afin de les maîtriser au mieux, même si c'était déjà notre habitude. Le poste du personnel est difficile à faire évoluer à la baisse mais nous accorderons une vigilance particulière lors des départs en retraite ou de mutations. Concernant les recettes, nous avons une évolution annuelle classique des bases, 1,7% cette année qui viennent un peu contrebalancer l'inflation, peu de dynamique dans les constructions donc des recettes qui arrivent moins vite en ce qui concerne les impôts et taxes, et des droits de mutation variables. Nous arriverons sur ce budget avec un excédent brut aux alentours de 570 000 € qui permettra de remboursement le capital et de financer en partie nos investissements. Nous avons la mission d'achever ce qui est commencé : le centre-ville, le quartier des fleurs, le cimetière. Nous allons pouvoir lancer la réhabilitation de la résidence Les Rosiers, l'entretien de nos bâtiments, les travaux de voirie et anticiper le pôle santé. Nous aurons une vigilance à avoir pour les nouveaux projets car concernant les finances publiques, je ne pense pas que les choses vont s'améliorer rapidement et les collectivités vont rester à contribution de la dette de l'Etat. Certaines collectivités ont déjà décidé d'augmenter les taux de taxe foncière, nous ce n'est pas le cas mais ça ne veut pas dire que ce n'est pas une réflexion qu'il faudra engager, mais il faudra l'expliquer au contribuable. A mon avis il y a une certaine injustice du fait que nous n'ayons la main que sur les taxes foncières qui ne concernent que les propriétaires alors que les locataires ne paient plus d'impôts sur la collectivité dans laquelle ils vivent et ne participent plus au financement des services et des investissements, ce n'est pas forcément très cohérent.

Monsieur TRIQUET : pour 2025, L'Etat retiendra pour nous une évolution de la population de 1,36%, sachant que l'INSEE nous a notifié une population à 6490 habitants. La population retenue est celle de 2022 pour l'application au 1er janvier 2025.

Commentaires du budget avec la note de présentation.

NOTE DE PRESENTATION
DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

COMMUNE DE BONCHAMP
53034

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal est présenté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser.

1-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
013	Atténuations de charges	65 000	54 418	51 000	-21,54%	-6,28%
70	Ventes de services	750 100	742 632	737 400	-1,69%	-0,70%
73	Impots et taxes	4 301 424	4 453 564	4 539 240	5,53%	1,92%
74	Dotations et participations	1 345 700	1 362 278	1 331 400	-1,06%	-2,27%
75	Produits de gestion courante	281 000	367 609	230 000	-18,15%	-37,43%
77	Produits exceptionnels	0	2 971	0		-100,00%
78	Reprises sur provisions	0	13 584	0		-100,00%
042	Transfert (op.ordre)	0		0		
	TOTAUX	**6 743 224**	**6 997 056**	**6 889 040**	**2,16%**	**-1,54%**

Le chapitre "013-Atténuations de charges" concerne les dépenses de personnel. Y sont affectés les remboursements liées à l'assurance du personnel et aux Indemnités Journalières. L'assurance du personnel représente une charge budgétée pour 105 000 € au chapitre 012-charges de personnel.

Le chapitre "70- Ventes des services, du domaine et ventes diverses" est projeté de façon prudente, à la fois en corrélation avec les dépenses inscrites au chapitre 011- charges à caractère général et aux variations estimées de fréquentation des services (en particulier en lien avec les effectifs scolaires).

70-Ventes de Services	BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
Concessions dans les cimetières	8 000	13 875	10 000	25,00%	-27,93%
Redevance d'occupation dom.public	4 700	1 930	2 000		3,63%
Redev. Services à caract culturel	30 000	42 996	25 000	-16,67%	-41,86%
Redev. Services Restaurat.scolaire	350 000	322 978	325 000	-7,14%	0,63%
Redev. Services périscolair & jeunesse	272 000	275 975	290 000	6,62%	5,08%
Refacturation Agglo (E.P.)	84 300	84 295	84 300	0,00%	0,01%
Autres recettes diverses	1 100	583	1 100	0,00%	88,74%
TOTAUX	**750 100**	**742 632**	**737 400**	**-1,69%**	**-0,70%**

- Les ventes à caractère culturel représentent les entrées aux spectacles produits par la Ville (réduction du nombre de manifestations produites au profit de locations aux professionnels) et sont à mettre en lien avec les couts d'achat et frais annexes prévus au chapitre 011 en conséquence.
- Le poste refacturation à Laval Agglo correspond au remboursement de la compétence transférée au titre des Eaux Pluviales Urbaines.

Les évolutions du **chapitre "73-Impots et taxes"** représentent 64% des recettes réelles inscrites au BP 2024

73-Impots et taxes	BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
Taxes foncières et d'habitation	3 190 000	3 307 351	3 400 000	6,58%	2,80%
Autres impots locaux	0				
Attribution de compensation	684 427	684 827	684 427	0,00%	-0,06%
Dotation de Solidarité Communautaire	48 997	60 813	60 813	24,12%	0,00%
FPIC	85 000	84 236	76 000	-10,59%	-9,78%
Droits de place	3 000	2 991	3 000	0,00%	0,30%
Droits de mutation	150 000	182 743	175 000	16,67%	-4,24%
Taxe sur l'électricité	140 000	131 103	140 000	0,00%	6,79%
Autres taxes diverses					
TOTAUX	**4 301 424**	**4 454 064**	**4 539 240**	**5,53%**	**1,91%**

L'évolution des produits d'impots locaux de 2,8% est générée par la revalorisation des valeurs locatives décidée au niveau national soit 1,7% cette année. La dynamique fiscale reste modérée suite aux ralentissements de constructions depuis 2022 et à la faible variation du foncier économique. La compensation de l'Etat sur la part taxe d'habitation non couverte par le transfert de l'ex part départementale de la Taxe Foncière est inscrite au chapitre 74.

La Dotation de Solidarité Communautaire a été revue dans le Pacte fiscal et financier, son calcul est revu chaque année en fonction des ratios définitifs de n-1 transmis par les services de l'Etat. Bien que les recettes de l'Intercommunalité se réduisent, un maintien de l'enveloppe globale est prévu.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal est sur une tendance baissière résultant d'une enveloppe nationale pondérée selon des critères financiers et fiscaux.

Les recettes de droit de mutation sont difficiles à prévoir en raison des fluctuations du marché immobilier : un montant médian de 175 000 € a été retenu (entre prévision 2024 et réalisé final de cette même année).

Enfin la recette de taxe sur la consommation d'électricité est reconduite au montant de 140 000€.

74-Dotations et participations	BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
Dotation Forfaitaire	280 000	274 561	280 000	0,00%	1,98%
Dotation de Solidarité Rurale	415 000	451 345	450 000	8,43%	-0,30%
Dotation Nationale de Péréquation	25 000	22 318	22 000	-12,00%	-1,42%
FCTVA	50 000	23 437	0	-100,00%	-100,00%
Etat-autres		4 231	2 200	#DIV/0!	-48,00%
Autres Oragnismes (CAF-MSA..	350 000	345 833	350 000	0,00%	1,20%
Etat- compensation TH-TF	205 000	205 885	209 000	1,95%	1,51%
Dotation Titres sécurisés	19 000	30 506	15 000	-21,05%	-50,83%
Autres dotations diverses	1 700	4 162	3 200	88,24%	-23,11%
TOTAUX	**1 345 700**	**1 362 278**	**1 331 400**	**-1,06%**	**-2,27%**

Le **chapitre "74- Dotations et participations"** se compose essentiellement des compensations fiscales, des recettes CAF et de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La Loi de Finances définitive prévoit une faible augmentation de la DGF avec des modifications dans les enveloppes respectives des composantes et des clés de répartition, notre dotation est attendu quasi-stable.

Les recettes versées par la Caisse des Allocations Familiales (CAF) sont liées aux conventions d'objectifs et d'accompagnement financiers pour garantir la pérennité et la qualité des services rendus aux familles (PSO/PSU/CEJ).

Les compensations de l'Etat sont liées à la suppression de la Taxe d'Habitation et à l'exonération partielle de certains locaux professionnels résultant de la loi en 2021.
Enfin, la dotation Titres sécurisés est revue à la baisse compte tenu des délivrances de titres réalisées en moindre nombre en 2024.

Le "chapitre 75- Autres produits de gestion" comporte les loyers des batiments appartenant à la Ville. Suite à l'avenant consenti avec le CCAS pour la Résidence des Rosiers, aucun loyer n'est budgété à ce titre en 2025. Par ailleurs, la fréquentation et le relèvement des tarifs pour les Angenoises permet de contenir une partie de la baisse de ce poste.
Sont désormais rattachées également à ce chapitre les indemnités d'assurances sur les sinistres (modification suite à la nomenclature M57).

2-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
011	Charges à caractère général	1 805 925	1 778 104	1 884 983	4,38%	6,01%
012	Charges de personnel	3 763 600	3 610 485	3 874 000	2,93%	7,30%
014	Atténuation de produits	52 000	25 845	31 000	-40,38%	19,95%
65	Charges de gestion courante	487 943	592 569	467 784	-4,13%	-21,06%
66	Charges financières	64 328	64 170	57 251	-11,00%	-10,78%
67	Charges exceptionnelles	2 000	3	1 000	-50,00%	
68	Dotations aux provisions	5 000	7 557	7 000	40,00%	-7,37%
	DEPENSES REELLES	**6 180 796**	**6 078 733**	**6 323 018**	**2,30%**	**4,02%**
042	Opérat. ordre(dotations amorts)	301 766	291 770	300 000		
	TOTAUX	**6 482 562**	**6 370 503**	**6 623 018**		

Globalement, l'évolution des dépenses réelles par rapport **au réalisé 2024** est de 4,02%. Cette variation est supérieure à l'inflation attendue et résulte de diverses variations à la hausse telles que l'énergie (reprise de l'augmentation finale des prix TTC de l'électricité), des contrats arrivés en renouvellement ou résiliés et contraints à de nouvelles conditions (assurances).

Le "chapitre 011- Charges à caractère général"
Ce chapitre est réévalué de 80 000 € par rapport au budget précédent et concentre une partie importante des postes concernés par les révisions évoquées ci-dessus.
Outre l'énergie dont les efforts déployés en investissements notamment éclairage permettent de compenser une grande partie de l'évolution tarifaire, certains postes d'entretien sont prévus en augmentation : pour les terrains, les marchés triennaux sont revus en début d'année 2025 et soulèvent une hausse moyenne de 10% incluant certaines augmentations de périmètres ou de services.
Nos contrats d'assurance ont été malmenés, et comme de nombreuses collectivités, nous sommes dans l'obligation d'accepter des augmentations importantes pour maintenir les garanties sur nos biens.
Enfin sur de nombreux postes, les chefs de service et tous les acteurs sont sensibilisés à la recherche de l'optimisation des couts et des choix des dépenses lorsque cela est possible.

Le "chapitre 012-Frais de personnel" représente 61% des dépenses réelles de fonctionnement.
Une évolution forte est prévue en 2025 par rapport au réalisé 2024 soit 7,3%. Celle-ci est due à plusieurs facteurs :

- Une conséquence du décret annexe à la loi de Financement de Sécurité Sociale imposant une augmentation de 12 points du taux de cotisation patronale de retraite des agents titulaires soit environ 55K€ de surcout en 2025 (surcout qui doublera en 2026)
- Une révision de notre contrat de prévoyance par notre assureur générant une augmentation de 12% après négociation de la cotisation concernée (17k€)
- la mise en place du contrat de prévoyance maintien de salaire prévu par les textes
- les augmentations récurrentes liés à la GVT
- la budgétisation (comme les années précédentes) des potentiels remplacements selon les règles de prudence habituelles.

Le cout net des dépenses de personnel est obtenu après retraitement des diverses recettes liées à ce poste :

		BP 2024	CA 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	BP 2025/ CA 2024
012	Charges de personnel	3 763 600	3 610 485	3 874 000	2,93%	7,30%
013	Atténuation de charges	65 000	54 418	51 000	-21,54%	-6,28%
DEPENSES NETTES		**3 698 600**	**3 556 067**	**3 823 000**	3,36%	**7,51%**

Le"chapitre 014- Atténuation de produits"
Ce chapitre est constitué du reversement du Fonds de péréquation (FPIC) ainsi que du reversement à Laval Agglo de la part de taxe foncière sur les locaux industriels (pour 2 de nos zones Industrielles) et ce dans le cadre du pacte fiscal et financier 2022.

Le **"chapitre 65- Autres charges de gestion"** regroupe essentiellement les subventions aux associations ainsi que les indemnités des élus.
Après une forte progression en 2024 en lien notamment avec les couts d'énergie, la subvention à l'Ecole Privée sous contrat revient à un montant moindre pour 2025 du fait des mêmes couts nets observés en 2024 sur nos établissements scolaires publics.

Au chapitre 66-Charges financières, les intérêts sont calculés d'après les tableaux de remboursements en cours. Aucune charge complémentaire pour nouvel emprunt n'a été intégrée, les éventuels déblocages en cours d'année 2025 seront adjustés par DM.

3- SYNTHESE FONCTIONNEMENT

	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Produits fiscaux nets (Hors 014)	4 210 759	4 427 719	4 508 240
+ Dotations subventions	1 326 775	1 362 278	1 331 400
+ Autres produits courants	998 658	1 110 241	967 400
= PRODUITS FONCTIONNEMENT REELS NETS	**6 536 192**	**6 900 238**	**6 807 040**

Charges personnel nettes (hors 013)	3 404 321	3 556 067	3 823 000
+ Charges à caractère général	1 695 890	1 778 104	1 884 983
+ Autres charges courantes	541 843	592 569	467 784
= DEPENSES FONCTION. REELLES NETTES	**5 642 054**	**5 926 740**	**6 175 767**

EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	**894 138**	**973 498**	**631 273**
+ Produits exceptionnels	120 027	2 971	0
- Charges exceptionnelles	7112	7 560	8 000
= EPARGNE DE GESTION (EG)	**1 007 053**	**968 909**	**623 273**
- Intérets dus au titre de l'exercice	72 664	64 170	57 251
= EPARGNE BRUTE (EB)	**934 389**	**904 739**	**566 022**
- Remboursement capital des emprunts	242 502	245 759	249 231
= EPARGNE NETTE (EN)	**691 887**	**658 980**	**316 791**

Selon ces hypothèses, l'Epargne Brute (EB) ou capacité d'autofinancement du BP 2025 atteint 566 022 €.
L'Epargne nette de 316 791 € est obtenue après remboursements du capital des emprunts.

4- FINANCEMENT et EQUILIBRE

SYNTHESE BUDGET 2025

RESULTAT CLOTURE 2024			2 307 958
R.A.R. INVESTISSTS	DEPENSES	849600	
	RECETTES	74900	-774 700
REPORT NET APRES R.A.R.			1 533 258
RESULTAT FONCT PREV 2025	RECETTES R.	6 889 040	
	DEPENSES R.	6 265 767	
	INTERETS R.	57 251	
			566 022
RECETTES INVEST. TAXE AMEN+FCTVA			300 000
REMBOURSTS EMPRUNTS			-249 231
CAPACITE A INVESTIR HORS EMPRUNT ET SUBVENTIONS			2 150 049
SUBVENTIONS NOTIFIEES A DATE INCRITES AU BP			457 375
EMPRUNTS EQUILIBRE	(à réduire des sub à venir)		1 001 116
INVESTISSEMENTS 2025 BUDGETES			**3 608 540**

Cessions d'actif : immeuble en cours de cession 60k€ (non intégré au BP)
Autres demandes de subventions en-cours
- DETR 2025 sur projet POLE SANTE
- FONDS de CONCOURS LAVAL AGGLO (partiel)

ENDETTEMENT

Au 1er janvier 2025, la dette par habitant ressort à 405€ par habitant
et la capacité de désendettement à 4,65 années.

en K€	2024	2025	2025	
En-cours dette au 01/01	2 876	2 630	2 630	
Remboursement de capital	246	249	249	
Nouvel Emprunt	-		1 000	
En-cours dette au 31/12	2 630	2 381	3 381	
CAPACITE DESENDETTEMENT	4,65	4,21	5,97	en années

* L'emprunt d'équilibre 2025 ne sera débloqué que si le niveau de réalisation des investissements l'exige avec un montant recalculé selon les subventions obtenues.

Le document suivant présente les Crédits ouverts pour les investissements en 2025 reprenant les Restes A Réaliser au 1er janvier (850k€) et les nouveaux crédits pour 3608 k€ soit un programme total d'investissements de 4 458K€

Madame MILLE : l'exposé est très clair avec une situation pour la commune plus difficile, nous le reconnaissons, mais nullement inquiétante par rapport à de nombreuses communes mayennaises qui perdent chaque année des habitants. Bonchamp conserve des atouts non négligeables de par sa proximité avec Laval, le nombre d'habitants qui continue de progresser ce qui génère de nouvelles ressources. Par ailleurs, on peut noter que notre taux d'endettement est faible avec une dette par habitant de 405 €, moitié moins que celle de la moyenne nationale des communes de la même strate. De plus, les perspectives présentées sont prudentes, la commune n'aura sans doute pas besoin d'emprunter à hauteur d'un million d'euros car des financements n'apparaissent pas, la commune va bénéficier de subventions, de ressources qui vont s'ajouter aux recettes : le fonds de concours de Laval Agglo (20 000 €), la cession de la propriété rue de la Faux (60 000 €), sans oublier la DETR sur l'agrandissement du pôle santé. Pour notre part, nous espérons que tous les investissements inscrits au budget seront engagés et pratiquement réalisés en 2025 car nous arrivons en fin de mandature. Nous constatons que pour 2024, les restes à réaliser représentent une part de 30% des investissements inscrits. Même si nous partageons les priorités d'investissements c'est-à-dire la résidence Les Rosiers, le quartier des fleurs et la maison de santé, nous allons nous abstenir sur ce budget 2025.

Monsieur POISSON : effectivement Bonchamp reste une commune attractive et si l'immobilier reprend, on aura de nouveaux arrivants. La donne est tout de même différente notamment la baisse de natalité qui impacte aussi nos établissements scolaires. Il y a deux fermetures de classes sur la commune cette année, ce n'est pas commun. Mais nous restons une commune avec des capacités et c'est toujours plus simple d'être une commune de 6500 habitants en 1ère couronne d'une grande ville que d'être une commune de 6500 habitants en secteur plus rural. En Mayenne nous avons des pôles structurants qui fonctionnent bien et un maillage économique sur le territoire du département qui n'est pas si mauvais que cela.

Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2025

Monsieur TRIQUET, Adjoint responsable de la Commission Finances-Vie économique-Citoyenneté-Sécurité-Laval Agglomération expose le rapport suivant :

Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) (art. L.2311-3-I, CGCT). Les autorisations de programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune. Cette procédure formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices sans en faire supporter l'intégralité à son budget en risquant de devoir mobiliser ou prévoir la mobilisation d'emprunts par anticipation. Les AP sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour financer les investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées en volume global mais aussi au niveau des crédits de paiement pour coller plus étroitement à la réalité de l'avancement du projet et des dépenses y afférentes. Les crédits de paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes. L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement. En outre, les crédits de paiement non consommés sur un exercice pourront faire l'objet, soit d'une procédure de restes à réaliser s'ils y sont éligibles, soit faire l'objet d'une nouvelle ventilation sur les exercices suivants, ou alors, ils pourront à nouveau être proposés à l'inscription pour reprise au budget supplémentaire.

L'opération de rénovation de la résidence Les Rosiers s'inscrit pleinement dans ce dispositif en raison de son caractère pluriannuel et de son montant.

AP n°1 rénovation Les Rosiers				
	Montant AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2313	1 600 000	0	800 000	800 000

Il vous est proposé :

- D'approuver cet AP/CP.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vote des taux des impôts directs locaux 2025

Monsieur TRIQUET, Adjoint responsable de la Commission Finances-Vie économique-Citoyenneté-Sécurité-Laval Agglomération, expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 et les articles L. 2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu le budget primitif de Bonchamp-lès-Laval,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour
- la taxe d'habitation
- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

DÉLIBÈRE :

- Les taux d'imposition pour l'année 2025 sont les suivants :
  - taxe d'habitation : 16,92
  - taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,04
  - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,65

- Monsieur le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur PERRIER : on constate que, les engagements des uns et des autres dans ce mandat de ne pas augmenter les taux, a été respectée.

Monsieur POISSON : nous estimons que nous devons regarder toutes nos dépenses avant d'arriver à cette décision de hausse des taux qui viendra peut-être. Les taux n'ont pas bougé depuis 2007.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Parc Grand Ouest : enquête publique du 3 février 2025 au 5 mars 2025.

Monsieur POISSON : j'ai joint au registre la délibération prise en 2022 demandant la liaison entre le RD 57 et le giratoire de la route d'Argentré pour limiter la circulation à la fois dans la commune de Bonchamp et celle d'Argentré qui avait également pris cette délibération. J'ai signalé que j'étais favorable à la mise en place de ce parc progressivement, qu'il était nécessaire à la vie économique de notre agglomération et au-delà du département, même de la Région, mais qu'il fallait aussi étudier en parallèle ce barreau qui viendrait éviter les problèmes de circulation. Nous ferons en sorte qu'il soit pris en compte dans le nouveau PLUi qui est en cours d'élaboration au niveau de Laval Agglomération pour que les emprises soient mises et qu'on puisse travailler ce sujet. Le parc ne se remplira pas du jour au lendemain mais il faudra anticiper car ce sont des dossiers qui sont longs à mettre en œuvre.

Monsieur PERRIER : nous sommes allés voir le commissaire-enquêteur et dans le dossier, il y a une étude des flux routiers qui indique que les flux vont diminuer sur la RD 32 ; moi je trouve que c'est prendre les gens pour des imbéciles. Nous avons confirmé la position de la mairie et pour notre part, nous avons ajouté ce qui est déjà un peu prévu au niveau de l'agglomération que tant qu'il n'y a pas ce barreau au moins que la RD 32 soit un peu sécurisée notamment pour les modes doux. Il y a déjà une piste cyclable prévue entre le bourg d'Argentré et la Carie, donc on estime que la liaison La Carie-Bonchamp devrait être prioritaire.

Compte-rendu réunion Mars 2025

Commission ENFANCE -JEUNESSE- SOLIDARITE

Présents : Mmes Duval K., Ralu AF., Dabouineau V., Pinçon N., Viellepeau V., Lechat J., Cornier J., Mrs Perrier M., Bahon S
Excusés : Mme Lecourt R. Mrs Leroux J. Goudet M. . Perthué M.

BILANS ANNUELS Enfance Jeunesse Année 2024

CAPUCINE

Dépenses	
Fonctionnement	16701
Salaires et charges	254304
Dépenses globales	**271005**

Recettes	
Participation des familles	36976
Subvention CAF (PSU)	95942
Subvention MSA (PSU)	8455
CTG	14593
Total	**155966**

Prix de revient horaire : 13.56€

RPE (Relais Petite Enfance)

Dépenses	
Fonctionnement	5557
Salaires et charges	35828
Dépenses globales	**41385**

Recettes	
Subvention CAF PSO	20273
Caf -CTG	9977
Recettes globales	**30250**

GRAINES DE MALICE

Dépenses	
Fonctionnement	69012
Salaires et charges	558447
Dépenses globales	**627459**

Recettes	
Participation des Familles	212646
CAF PSO	90638
Contrat CTG	44121
Recettes globales	**347405**

Présences enfants :163 577 Heures
Prix de revient de l'heure : 3.84 euros

JEUNESSE

Dépenses	
Fonctionnement	44081
Salaires et charges	78053
Dépenses globales	**122134**

Recettes	
Participation des Familles	32367
CAF PSO	16254
Contrat CTG	3847
Recettes globales	**52468**

Bilan CAMPS 2024

Camps 2024	Places	Participation familiale	Hebergement Animation	Salaires	cout global Camp	Résultat
Mini camp CM2 LA RINCERIE	16	1904	1935,01	688	2603,01	-699,01
Mini camp 6/5EME LA JAILLE YVON	24	4933	4424,43	1862	6286,43	-1353,43
Mini camp 4/3EME PLOUENOUR	16	4167	3926,58	1375	5301,58	-1134,58
Total		11004	10266,02	3925	14191,02	-3187,02

QUOTIENT FAMILIAL	A	B	C	D	E	F
REPARTITION QUOTIENT	23	17	7	0	5	3

PROJETS 2025

RPE CAPUCINE

- Reprise des animations une fois par semaine dans le cadre du RPE.

Une vingtaine d'assistantes maternelles en présence d'une trentaine d'enfants.

- Une journée intergénérationnelle avec la ferme TILIGOLO (Parents, Graines de Malices et la Résidence autonomie « les Rosiers »)
- Aménagement de l'espace extérieur avec des bacs de jardinage
- Prévoir une signalétique sur les portes de Capucine et RPE

GRAINES DE MALICE

- Le thème 2025 retenu est : « Vivre ensemble » en lien avec la résidence les Rosiers sur le thème « Graines de vie »
- Les autres thèmes retenus sont : Zéro déchets et l'environnement

JEUNESSE

- Les inscriptions des camps sont en cours.
- Journée « Héritage 2024 » en juin
- Réflexion autour de la mise en place d'un séjour ski 2025.

L'adjointe responsable ;

J.Cormier

Commission SCOLAIRE – RESTAURATION
Réunion du 13 MARS 2025

Présents : J.CORMIER - K. DUVAL - N. PINCON - M. PERRIER - A.F. RALLU - V.VEILLEPEAU - V.DABOUINEAU - S. BAHON

Excusés : R. LECOURT - J. LEROUX - M. PERTHUE - M. GOUDET

SCOLAIRE

▶ BILAN SCOLAIRE 2024

	Dépenses	Nbre élèves	Moyenne 2024
Ecole BONO CAMPO	94 915,80 €	260	365,06 €
Ecole Maternelle	237 826,03 €	143	1 663,12 €
TOTAL	**332 741,83 €**	**403**	**825,66 €**

moyennes par élève	2019	2020	2021	2022	2023
Ecole BONO CAMPO	373,55 €	339,65 €	308,88 €	245,01 €	389,56 €
Ecole Maternelle	1 279,89 €	1 260,27 €	1 475,32 €	1 378,47 €	1 877,58 €

moyenne par élève reversée à l'école Nazareth selon la convention de forfait communal
uniquement enfant habitant Bonchamp
Maternelle : 73 élèves x 1663 = 121 399 €
Primaire : 114 élèves x 365 = 41610 € total : 163 009 €

RESTAURATION

▶ BILAN RESTAURATION 2024

76685 repas servis en 2024 sur l'ensemble des sites (82364 en 2023) ≠ -5679

2020	54 270	repas
2021	72 985	repas
2022	76 176	repas
2023	82 364	repas
2024	76 685	repas

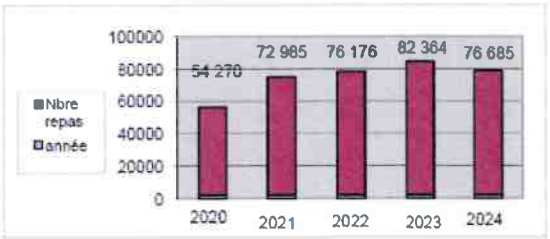

Répartition par site

	2022	2023	2024
Enfants	**72 840**	**77 324**	**71 938**
Educateurs/personnel	**3 336**	**5 040**	**4 747**
	76 176	**82 364**	**76 685**

Répartition enfants 2024 par tarif

tarif A	**14 658**	**20,38%**
tarif B	**18 632**	**25,90%**
tarif C	**13 225**	**18,38%**
tarif D	**3 980**	**5,53%**
tarif E	**5 116**	**7,11%**
tarif F	**8 669**	**12,05%**
tarif G	**2 911**	**4,05%**
H C	**4 747**	**6,60%**
	71 938	

	2022	2023	2024
Total Dépenses	**742 535,52 €**	**829 891,33 €**	**834 530,56 €**
Total Recettes	**300 351,72 €**	**336 297,68 €**	**327 889,11 €**
Déficit	**442 183,80 €**	**493 593,65 €**	**506 641,45 €**
Prix de revient du repas	**9,75 €**	**10,08 €**	**10,88 €**
Prix repas (alimentation)	**1,79 €**	**1,88 €**	**2,11 €**

DIVERS

le cirque "métropole" est arrivé à bonchamp pour la période du 14/03/2025 au 29/03/2025
Projet classe découverte pour l'école bono campo : 53 élèves CE2 et 56 élèves CM1

Première action CMJ :
article sur le prochain bulletin municipal concernant la prévention sur les freulons asiatiques.
fabrication de pièges à frelon lors de la journée citoyenne avec l'aide de deux apiculteurs de BONCHAMP.

Fermeture d'une classe à l'école Maternelle BONO CAMPO et une classe à l'école NAZARETH.

L'Adjointe Responsable
Janick LECHAT

Compte rendu commission sports du 05/03/2025

Présents :

Jérémy Leroux (adjoint aux sports et environnement)

Patricia Chopin (élue, membre de la commission sports)

Jonathan Bouré (élu, membre de la commission sports)

Alain Hutter (Président ESB)

Stéphane Bahon (Directeur service des sports)

1- Challenge de la ville la plus sportive Point d'avancement du dossier

- Reprise dossier complémentaire fiche par fiche suite retour des sections, à noter le retour de toutes les sections
- Dossier sur politique sportive à compléter
- Dossier complémentaire à envoyer avant le 15/03
- Attente date jury pour préparation visite en 3 temps
  - Matin : 10h-11h30, discussion sur politique sportive municipale (les élus et groupe travail)
  - Midi : à voir
  - Après-midi : visite site sportif
  - 17h-18h : rencontre des sections + pot fin de journée
- Remise label 13 décembre à Craon

2- Budget 2025

Point sur tableau pour budget 2025

Suite rencontre des présidents de la section football, il ressort une demande d'éclairage du terrain honneur afin de pouvoir jouer le samedi en fin de journée, le futur terrain synthétique pourrait être simplement un terrain de repli.

Eclairage terrain de football 2 et 3 (70 000 €)

Portes des secours salle de danse et tennis (7500 €)

Robot tondeuse (38 500 €)

Rénovation 2 vestiaires salle A (plan pluriannuel sur 3 ans) (20 000 €)

Rénovation cafétéria salle A (10 000 €)

Participation achat minibus (2 X 7 500 € €)

3- Point service des sports (Stéphane Bahon)

a. Cirque

Projet avec école Bono Campo du 17 au 28 mars, demande de mise à disposition d'un éducateur (refusé)

b. UNSS

Accueil championnat départementaux des collèges le 5/03/2025 (handball, basket et foot), bien organise, beaucoup de monde sur parc des sports

c. UGSEL

Accueil des finales de handball, championnat France, 27 et 28 mars matin

d. Accueil collège la salle

Le collège n'a plus d'infrastructure, demande acceptée par la Mairie le temps des travaux de mi-mars à juin

Question de la commission sur coût facturé par la Mairie ?

e. Dossier héritage 2024, semaine avant les vacances de printemps, du 31/03 au 04/04, travail avec les 2 écoles de Bonchamp (divers ateliers) y compris GDM et espace jeune f. Journée héritage 2024 18/06, implication des sections

g. Départ de Brigitte Raba le 01/05, recrutement en cours, rencontre 4 candidatures le jeudi 13/03

4- Point ESB (Alain Hutter)

a. Rétrocession minibus actée, modification du minibus par les bénévoles

5- Travaux en cours

a. Complexe sportif, point avec V.Foucoin du 27/02/2025

b. Eclairage salle G

c. Pb déconnexion WIFI dans les salles

d. Fin de chantier espace Galbé

6- Divers

a. Projet « quatre régions pour l'Europe » du CD53 du 17 au 22/08. SB à réunion le 10/03 pour point sur matériel à mettre à disposition.

b. Demande cross corpo Techni-industrie pour organisation instant convivialité en salle D, après la course, refusé

c. Projet basket/jumelage, rencontre de l'alternant du basket le mercredi 19/03

d. Organisation visite du parc des sports

Rdv le samedi 8/03 10h espace jeune. Visite de l'ensemble du parc des sports afin de pouvoir identifier les besoins de rénovations et rangements à optimiser. Un compte rendu sera fait lors de la prochaine commission sport.

e. Aménagement autour terrain basket 3*3

- Table de pique-nique
- Banc ou rambarde assis-debout
- Enrobé finition autour du terrain pour éviter les pierres sur revêtement
- Panneau interdit aux vélos et autres véhicules
- Poubelles

f. Organisation tournoi des écoles Hockey sur Gazon 6/06/2025

Organisé par ESB Hockey sur Gazon, 12 écoles, environ 600 enfants

g. Coupe de ligue Pays de Loire des arts martiaux vietnamiens le dimanche 25 mai 2025 (Section Vovinam)

h. Installation des boîtes aux lettres supplémentaires pour les 2 sections supplémentaires

Compte rendu de réunion

Réunion du 18 Mars 2025

Personnes présentes :

- Fabienne LERIDOU
- Isabelle LEFEUVRE
- Nathalie PINCON
- Anne-Marie MILLE
- Manuela PIGNEAU
- Isabelle OZILLE

Personnes excusées :

- Gwénaël POISSON
- Jonathan BOURE

Ordre du jour :

1/ Parution de la prochaine édition du Magazine

La distribution est prévue les 2, 3 et 4 2025 par notre équipe de bénévoles.
Ce magazine de **12 pages** couvrira la période du 2 avril au 2 juillet 2025.

P. 1 : 1ere de couverture : PHOTO liaison voie douce entre arrière-mairie et angenoises

P. 2 : Edito-sommaire-ours

P. 3 : Travaux – Cadre de vie

- Cœur de ville : création d'allée piétonne et deux parking (rue du Maine et rue de la perrière)
- Evolution des Travaux d'aménagement au cimetière
- Quartier des fleurs : photo chantier

P. 4 et 5 : Enfance – Jeunesse - Administratif

- Petite crèche Capucine : places d'accueil occasionnel disponibles
- La dame des saisons se dotent des couleurs du printemps (a l'intérieur de la résidence des rosiers)
- Participation du CMJ à la journée citoyenne 2025
- Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie
- Certification d'identité numérique possible en Mairie

P. 6 et 7 : Culture et Patrimoine

- Zoom sur le CRD Laval Agglo pôle Bonchamp et sur le concert ROUGE programmé le dimanche 27 avril aux Angenoises
- Exposition « Au Jardin » à la Médiathèque
- Nouvelle association : L'atelier Patrimoine Bonchamp

P. 8 : Vie économique

- Jules Vallée s'installe comme coiffeur barbier rue de la Faux
- « Taxi David » s'est installé
- Camille Phelippeau se lance dans la personnalisation de véhicules

P. 9 : Vie associative

- ALB recherche des bénévoles / Réunion publique le 22 Mai 2024 Galbé
- Comité de jumelage : programme du séjour à Diedorf, séjour jeunes en août
- Jardins Familiaux

P. 10 : Agenda du 2 avril 2025 au 3 juillet 2025

P. 11 : Retour sur la soirée citoyenne du 18/03 avec Laval Agglo + rappel déjections canines - Tribune libre à me renvoyer **pour le 18 mars au plus tard**

P. 12 : 4ème de couverture : Affiche Rando VTT La Bonchampoise du 6 avril et Rando gourmande avec ALB du 27 avril

2/ PARUTION SUR 2025

Souhait de la commission finances de réduire le coût du magazine pour 2025, trois options possibles

- 4 Distributions de 12 pages : 10280€ HT
- 4 Distributions de 8 pages : 7824€ HT
- 2 Distributions de 12 pages (janvier et octobre) et 2 distributions de 8 pages (avril et juillet) : 9052€ HT

La solution choisie est de 2 parutions de 12 pages et 2 parutions de 8 pages
Revoir le nombre d'exemplaires à 3150 pour juillet compte tenu de la livraison des immeuble ARTIS et ATRIUM et des nouveaux habitants sur la chambrouillère.

3/ ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE

Emma FRULEUX du 12 mai au 4 juillet 2025 dans le cadre de ses études licence Info com

CM du 20/03/2025 - CR des commissions permanentes de Laval Agglo par les élus de Bonchamp y siégeant

I - TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (emploi, tourisme, recherche)

Élus siégeant : Gwénaël POISSON, Jean-Jacques LUCAS, Mathieu PERTHUÉ

Séance du 13/03/2025.

Enseignement supérieur
Partenariat 2025 – 2026 les Entrep'

Économie
1. Rénovation de la rue Adolphe BECK – Participation de Laval Agglomération à un fonds de concours exceptionnel,
2. Convention formation numérique LAVAL AGGLO, LAVAL ÉCONOMIE et CCI 53 – Projet de délibération (Délibération Bureau Communautaire),
3. Délibération Plateforme de Transport Multimodale Rail Route de St Berthevin (Délibération au Conseil Communautaire)
4. Délibération SB IMMO – Les Grands Prés-Changé (Délibération au Bureau Communautaire),
5. SOLAMENA Modification de la délibération (Délibération au Bureau Communautaire),
6. Déclassement Voie Publique de la ZI de la Motte Babin à Louverné (Délibération au Conseil Communautaire),
7. Délibération Fond Immobilier de Proximité EURL THE CORNER (Délibération au Bureau Communautaire),
8. Délibération Fond Immobilier de Proximité Société SARLU EDBM FIT Laval (Délibération au Bureau Communautaire),
9. Délibération Fond Immobilier de Proximité SARL GAEL PATISSERIE Laval (Délibération au Bureau Communautaire)
10. Délibération Fond Immobilier de Proximité EURL JLO LA GOURMANDINE (Délibération au Bureau Communautaire),
11. Délibération Fond Immobilier de Proximité SAS C. CARRÉ (Délibération au Bureau Communautaire),
12. Délibération Aide à l'Immobilier Fonds Transition des Entreprises (Délibération au Conseil Communautaire),
13. Gestion immobilière bâtiment Éco L A (Information),
14. Projet Liaison douce ZI – Touches – Niafles (Information),
15. Synthèse Prêts d'honneur IM février 2025 (Information).

II - AMÉNAGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Élus siégeant : Jacques PELLOQUIN, Damien LALLEMAND

Séances des 18/01, 14/03, 11/04, 16/05, 13/06, 11/07, 19/09, 10/10, 07/11, 05/12 et 16/01/2025, **pas de compte-rendu**

III - MOBILITÉ

Élus siégeant : Isabelle OZILLE, Michel PERRIER

Séances des 07/02, 13/03,10/04,15/05, 05/06,03/07,28/08.25/09,16/10,06/11.11/12 et 08/01/2025, **pas de compte-rendu**

IV - ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE

Élu siégeant : Jean-Marc COIGNARD

Séances des 04/02 et 11/03/2025,

Gestion des déchets

1 Horaires d'été des déchèteries : proposition d'aménagement

2 Délibération autorisant le président à signer le nouveau **contrat cadre CITEO**

Dans le cadre des soutiens à la collecte sélective, Laval Agglo a signé un contrat unique (précédemment 2 contrats, emballages et papiers) avec CITEO pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2025.
Ce contrat proposera de nouveaux accompagnements tels que la mise en place du flux développement, la possibilité de reprise des refus de tri pour les collectivités qui le souhaitent, un accompagnement de proximité et des soutiens à la tonne revalorisée. En 2025, le montant des soutiens CIDEO est estimé à 1 750 000 €.

3 Délibération fixant les **montants de la Redevance Spéciale 2025**

Laval Agglo a institué la redevance spéciale pour les producteurs de déchets non ménagers appliquée aux administrations localisées sur le territoire de Laval Agglo. Elle peut également être appliquée à des entreprises qui ont des chantiers temporaires sur le territoire et demandent une collecte de déchets pour leurs bases de vie.
Le montant de la redevance, fixé annuellement, comprend une part pour la collecte et une part pour le traitement des déchets, soit un montant de 257 € TTC / tonne pour 2025. Les recettes de 500 000 € sont inscrites au budget primitif 2025 et, 81 collectivités ou établissements publics ont conventionné avec Laval Agglo et s'acquittent de la RS.

4 Orientations relatives au **règlement de collecte de l'agglomération**

Laval Agglo a la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets depuis le 1er janvier 2001, le président de l'agglo est compétent pour établir et mettre en œuvre un règlement de collecte (adopté le 26 janvier 2012).
L'évolution du contexte réglementaire (loi Transition Écologique, loi Alimentation Générale et Économie Circulaire, loi EGALIM) donne de nouvelles orientations.
De plus, en 2024, la fréquence de collecte des déchets ménagères est passée d'hebdomadaire à une fois par quinzaine, toutes ces modifications nécessitent la mise à jour du règlement de collecte.

Agriculture et alimentation

5 Planning des **actions du PAT pour 2025**

6 Convention bocage entre Laval Agglo et le JAVO

Dans un contexte de travail conjointement mené par Laval Agglo et le Syndicat JAVO, un plan d'action (ou plan bocage) en faveur de la protection et de la restauration du patrimoine bocager sur le territoire de Laval Agglo est envisagé.

Il agira sur la gestion des données et diagnostic de caractérisation du patrimoine bocager, sur la planification et l'harmonisation des interventions des structures de bassins de Laval Agglo et sur le pilotage des projets de plantations. Une convention fixant les modalités administratives, techniques et financières doit être signée pour la période du 1er mai 2025 au 31 décembre 2026.

Biodiversité

7 Contrat nature – courriers communes

Séance du 11/03/2025

- Présentation de l'activité 2024 de l'association solidarité Paysan 53.
- Présentation par COODEM du groupement MACHE (Mouvement pour une Alimentation Coopérative, Humaine et Écologique).

Subventions

1 Délibération sur les **subvention 2025 allouées à plusieurs actions liées au monde agricole.**

Agriculture et alimentation

2 « De la cuisine au P.A.T., un parcours en 2 étapes »

3 Projets d'actions de **l'EPTB Eaux et Vilaines.**

Gestion des déchets

4 Point d'information : bilan de la 1ère année de la mise en place de la C0.5.

5 Délibération autorisant le président à demander une **subvention auprès du CD53 pour les travaux d'optimisation du tri sur le réseau de déchèteries.**

6 Délibération autorisant le lancement de l'AAP 2025 de prévention des déchets de Laval Agglomération.

Biodiversité

7 Décision **– convention pour l'expo estivale du CIN « NUIT » du MNHN.**

8 Délibération – demande de **subvention du Golf Club pour la labellisation « OR ».**

Eau et Assainissement

9 Délibération : Ahuillé – Transfert de compétence eau et assainissement – Restitution de biens à la commune – Avenant 1 au PV de mise à disposition des biens au profit de Laval Agglo.

V - CULTURE

Élues siégeant : Fabienne LE RIDOU, Nathalie PINÇON

Séance du 11/03/2025,

1- Département pour tous

- Convention pluriannuelle d'objectifs quadripartite 2025-2028 entre Poc Pok – 6par4, le Département de la Mayenne, l'Etat et Laval agglo.
- Festival « Les Estivales Agglo » du 18 juillet au 29 août 2025 ; pour l'achat des spectacles et l'accueil des Compagnies le budget s'élève à 37 000 €.

2- Conservatoire de Laval agglo

- Grille tarifaire à compter du 1er septembre 2025. La politique tarifaire de Laval agglo pour son Conservatoire est de rendre la pratique artistique accessible à tous. Modification de la grille tarifaire suite à l'augmentation de 1,7%.
- Convention financière avec le CD53 dans le cadre de l'appui spécifique aux bénéficiaires du RSA ayant un projet ou une activité artistique pour 2025, Laval agglo sollicite une subvention de 7 497 € (inscrit au budget 2025 du CD53).
- Don de l'association Orchestre à l'Ecole de Paris d'un parc instrumental à l'école Jeanne d'Arc de St Berthevin pendant une période de six ans.

3- Réseau La Bib

- Convention de partenariat entre Laval agglo et l'association Lavalloise des Amateurs de Bandes Dessinées (ALABD) : 18ème rencontre BD en Mayenne les 29 et 30 mars 2025 à Changé ; le budget prévisionnel est de 21 080€. Laval agglo est sollicité pour un financement à hauteur de 1 500 € permettant d'apporter un soutien financier sur le volet communication lié au Festival.
- Proposition d'attribuer une subvention de 1 425 € sur le budget lecture publique de Laval agglo.
- Adhésion à l'association lecture en Tête. Pour rappel Bonchamp est adhérente parmi les 10 bibliothèques de Laval agglo. Montant annuel pour 2025 : 40 €.

4- Information:

Mise en œuvre des fiches actions N°1 et N°2 du Projet Culturel de Territoire (PCT). Infographie sur les actions d'Education Artistiques et Culturelles dans les écoles de Laval agglo. Sur Bonchamp les écoles Bono Campo et Nazareth ont bénéficié d'un programme d'AEC. Proposition d'information globale aux écoles de L'agglo sur l'offre d'actions AEC pour l'année scolaire 2025-2026.

VI - SPORTS

Élus siégeant : Jérémy LEROUX, Patricia CHOPIN

Séances des 04/02 et 11/03/2025,

1-DEMANDES FAES 2025 (fonds d'aide à l'événementiel sportif)

Suite aux sollicitations d'associations sportives au titre de l'année 2025 répondant aux conditions d'éligibilité, la commission émet un avis favorable pour l'octroi de subventions à hauteur de 6 326,00 € répartis comme suit :

Manifestations	Organisateurs	Montant accordé
Championnat inter-régional de lancers longs Samedi 25 janvier 2025 à Laval (stade Manuela Montebrun)	Union Sportive Saint Berthevin section Athlétisme	650,00 €
Championnat de France de Torball Division 2 Masculine - Phase aller Samedi 22 février 2025 à Laval (Palindrome)	Club Sportif Torball	300.00 €
Run & Bike d'Argentré Dimanche 2 mars 2025 à Argentré	Laval Triathlon Club	332.00 €
Championnat inter-régional de durée Dimanche 9 mars 2025 à St Berthevin	Union Sportive Saint Berthevin section Athlétisme	696,00 €
Ekiden 2025 Dimanche 16 mars 2025 à Laval	Union Sportive Lavalloise	1 000.00 €
Championnat de France technique de Vovinam Viet Vo Dao Samedi 22 mars 2025 à Laval (salle polyvalente)	Entente Sportive Bonchamp Vovinam Viet Vo Dao	392,00 €
Régates 2025 Dimanche 23 mars 2025 à Laval	Club Nautique Laval Aviron	320,00 €
Championnat Regroupement des catégories performances nationales Gymnastique Artistique Féminine et masculine Samedi 19 et dimanche 20 avril 2025 à Laval (gymnase Marcel Théard)	Union Sportive Lavalloise	1 200.00 €
Tournoi national Samedi 7 et dimanche 8 juin 2025 à Laval (gymnase Pascal Ménard)	Laval Bourny Tennis de Table	500,00 €
Championnat 2ème meeting national d'athlétisme Samedi 14 juin 2025 à St Berthevin	Union Sportive Saint Berthevin section Athlétisme	972,00 €
TOTAL SUBVENTIONS ATTRIBUÉES		6 362,00 €

2-

BOUCLES DE LA MAYENNE 2025

Établissement d'une nouvelle convention triennale mais en raison du climat économique, engagement du montant de la subvention de 40 000,00 € uniquement pour 2025. Le montant de la subvention sera étudié pour les années 2026 et 2027 en fonction du contexte budgétaire.

3- ASSOCIATION SPORTIVE GOLF CLUB DE LAVAL ET DE LA MAYENNE

Convention de partenariat 2025 et reconduction de la subvention de fonctionnement accordée à hauteur de 28 500,00 € *(vs 30 000,00 € en 2024)*.

4- FESTIVAL DU JOURNALISME 2ème ÉDITION (du 4 au 6/02/2025)

Fort du succès de la 1ère édition, le festival du journalisme sportif sollicite une subvention de 10 000,00 € au titre de l'édition 2025 (*identique au montant de 2024)* qui est approuvée.

5- TOUR DE FRANCE 2025 (8è étape le 12/07/2025)

Laval Agglomération, la ville de Laval, le Conseil Départemental de la Mayenne et la Société Amaury Sport Organisation (ASO) se sont rapprochés pour préciser les conditions de cette manifestation et établir un contrat définissant les rôles de chacune des parties (modalités d'organisation, dispositions financières, droits et obligations des parties…)
La commission émet un avis favorable à la demande de subvention: Laval Agglo versera une contribution de 42 000 € TTC à la société Amaury Sport Organisation, ce qui correspond à 25 % du coût total pour la tenue de l'événement.

Séance du 11/03/2025,

1- **FONDS D'AIDE AU SPORT NATIONAL**

Enveloppe 2025 → 145 000,00 € attribués à 19 sections sportives et répartis comme suit :

* frais de déplacements/arbitrages/formations : 76 041,00 €
* équipes évoluant en national 1 : 68 959,00 €

cf répartition par association en pj (hausses significatives vs 2024 pour L'Huisserie Handball en raison de montée de N2 en N1 et pour Laval Cyclisme au fait de plus de déplacements/ à contrario suite à moins de déplacements, baisse de subvention pour US Laval Basket)

2- **NOUVELLES DEMANDES FAES 2025** :

La commission émet un avis favorable pour l'octroi de subvention aux associations demanderesses comme suit :

Manifestations	Organisateurs	Montants accordés
• Championnat nationaux Handball cadettes & junior filles à Bonchamp et l'Huisserie	UGSEL	724,00 €
• Trail des Chouans	Étoile Sportive Olivet	587,00 €
• Triathlon des Étangs	SCL Port Brillet	892,00 €
• Tournoi des Jeunes	ES Bonchamp Football	1 892,00 €
• Triathlon international Laval	Laval Triathlon Club	1 400,00 €
• Ronde Mayennaise	Amicale Cycliste du Pays Lavallois	2 500,00 €

3-**NOUVELLES DEMANDES FAUSEM 2025** (Fonds d'Aide aux Utilisateurs de l'Espace Mayenne)

Avis favorable de la Commission pour subventions suivantes :

• Association Cross Corporatif pour 46è semi-marathon	1 319,04 €
• Stade Lavallois pour Gala de Boxe	2 688,48 €
• Ligue Pays de la Loire du Sport Universitaire pour Championnat de France universitaire d'Escalade	758,40 €

4-**FAUSEM Entrainement / Laval Cyclisme 53**

Subvention complémentaire de 2 179,40 € accordée pour entraînement au vélodrome pour l'année 2024 (déjà perçu 6 371,06€ en nov 2024)

5-COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE JEU D'ÉCHECS

Subvention de 1 500,00 € octroyée pour le 6ème Open International des 19/20 et 21 avril 2025

6-HIPPODROME BELLEVUE LA FORET

La Commission consent une subvention de 13 680,00 € à la Société des Courses de Laval Mayenne pour le Grand Prix de Laval Agglo qui aura lieu le 04/06/2025.

PROJETS

• Réhabilitation de la Salle polyvalente type Arena avec augmentation de la jauge, tribune supplémentaire à la place de la scène soumise à une étude du sol car dalle actuelle pas suffisante.

• Stade Lavallois/ projet architecture : fin de remise des dossiers le 15 avril, le jury retiendra 3 projets le 15 mai (51 candidatures).

• A la demande de Mr Bercaud, une prospective va être faite au niveau des communes de Laval Agglo afin de connaître les aides municipales versées aux sports de niveau national ainsi qu'un recensement des équipements sportifs permettant de prendre connaissance du maillage du territoire.

VII - ACTION SOCIALE - SANTÉ

Élue siégeant : Josiane CORMIER

Séances des 15/04, 13/05, 10/06, 26/08, 23/09, 21/10 et 13/11/2024, **pas de compte-rendu ou pas de séances**

VIII - RESSOURCES - CLECT

Élus siégeant : Michel TRIQUET, Isabelle LEFEUVRE

Séances du 29/01 et 05/03/2025, **pas de compte-rendu**

IX - CONSEIL d'EXPLOITATION des REGIES COMMUNAUTAIRES d'EAU & d'ASSAINISSEMENT

Élu siégeant : Jean-Marc COIGNARD

Séance du 27/02/2025.

- Projets réalisés en 2024 et ceux pour 2025

Fin des travaux de réalisation des canalisations, réseaux PE DN 715 Exhaure-nouvelle usine, DN 560 nouvelle usine-Mayenne, réseaux fontes DN 300 à 700 contournement Laval et réseaux PE DN 355 usine-St Jean/Mayenne. ¾ du réseau contournement de la RD900 jusqu'au haut Rocher.

A faire, connexion nouvelle usine et pose de la fibre entre nouvelle usine et réservoir.

Avancement des travaux : Gros œuvre génie civil et structure bâtiment, équipements livrés à 95% + merlons réalisés.

Essais de mise en service de septembre 2025 à début 2026.

Eau potable : 35 branchements, 55 réhabilitation branchements, 26 fuites réparées, 155 interventions astreinte,

Assainissement : 33 branchements, 6 réhabilitation branchements, 184 contrôles PFAC, 39 interventions astreinte.

Renouvellement 2024, camion benne, hydrocureur 19t, 2 fourgonnettes et 2 fourgons (+2 en 2025).

Station de Laval : Pompes, agitateurs, motoréducteurs, transmetteurs de télégestion et réhabilitation bâtiment dessableur dégraisseur (prolonger la durée d vie de 10 à 15 ans). Le budget de renouvellement de matériel de la station et de complément de pièces s'élève pour 2004 à 500 k€ HT, les dépenses pour la STEU pour 2024 sont de 2,5 M€ dont 800 k€ d'électricité et280 k€ de réactifs.

- Information stratégie foncière sur les AAC des points de captage

Dans le cadre de la préservation des ressources en eau, avoir une meilleure connaissance des parcelles et exploitation située sur les aires d'alimentation de captage du service des eaux. Acquérir des terrains afin d'avoir la main et de pouvoir imposer des baux environnementaux.

- Information sur les nouvelles redevances de l'agence de l'eau et le 12è programme

Redevances actuelles : pollution domestique, modernisation des réseaux de collecte et collecte industriels (supprimées),

Redevances futures : consommation, performance eau potable et performance assainissement (création).

Délibérations à prendre lors de ce conseil d'exploitation des régies :

- Modifications règlements de service,
- Convention de versement périodiques d'acomptes des sommes perçues au titre de la redevance sur la consommation d'eau potable,
- Rétrocession d'une canalisation d'assainissement 10 rue du dépôt à Laval.

Délibération pour le Conseil Communautaire:

- Ahuillé, transfert de compétences – Restitution de biens et avenant PV de MAD compétence eau – assainissement.

L'Adjoint Responsable,

Jean-Marc COIGNARD

COMMISSIONS

- **Commission Enfance-jeunesse-vie scolaire-affaires sociales** : comptes-rendus des réunions du 13 mars 2025. Conseil municipal des jeunes : prochaine réunion le 2 avril. Portes ouvertes des écoles le 8 mars.
  CTG : la prochaine CTG sera agglo pour 4 ans. Chaque commune a reçu une enquête et 3 ateliers proposés à l'ensemble des communes sur des thèmes différents courant mai-juin.
  RPE : reprise des rencontres avec les maires concernés.

- **Commission Urbanisme-travaux-cadre de vie-environnement-sports** :
  Urbanisme : état d'avancement des opérations en cours :
  - Livraison des logements PROCIVIS le 20 avril
  - Maison médicale : le relevé topographique a mis en avant que la maison médicale (anciennement le presbytère) n'est pas implantée comme initialement sur le plan ce qui réduit d'un bon mètre la volumétrie qui était dédiée à notre extension.
  - Quartier des fleurs : Laval assainissement légèrement en avance
  - Cimetière : Eurovia en attente de la livraison des caveaux
  - Eclairage public : fin des travaux Clos du Haras : reste une petite zone impasse Lamartine
  - Travaux rue du Maine et rue de la Perrière du 31 mars au 1er avril : reprise de la voirie
  - Domaine du Plessis : dépôt d'un permis modificatif

  Monsieur MORIN : est-ce que Mayenne Nature Environnement a envoyé le bilan 2024 sur Galbé ? car dans le cadre de la journée du patrimoine, il est prévu une déambulation dans Bonchamp avec pour thème « les oiseaux ».
  Monsieur PELLOQUIN : nous avons reçu le compte-rendu et la restitution en présentiel par l'interlocutrice de MNE a été faite.
  Monsieur PERRIER : nous avions demandé que la restitution puisse avoir lieu en conseil municipal.
  Monsieur PELLOQUIN : nous n'avons reçu cette restitution que début mars.

  Sports : compte-rendu de la commission sports du 5 mars 2025. Prochaine réunion le 17 avril.

- **Commissions Culture-vie associative-communication** : compte-rendu de la commission communication du 18 mars 2025. Patrimoine : réception d'un mail pour devenir adhérent à cette nouvelle association. Marché du court-circuit le 13 juin.
  Culture : travail en cours pour la saison 2025/2026. 18ème rencontre de la BD les 29 et 30 mars aux Ondines à Changé. Médiathèque : nombreuses activités : bébés lecteurs, jeux de société, contes, exposition du 8 avril au 28 juin. Festival du théâtre amateur du 7 au 11 avril aux Angenoises. Assemblée générale du comité de jumelage le 21 mars à 20H00.

- **Commission Finances-vie économique-citoyenneté-sécurité-Laval Agglomération** : Compte-rendu des commissions permanentes de Laval Agglo par les élus de Bonchamp y siégeant. Journée citoyenne en octobre : rencontre avec le CMJ et des apiculteurs de Bonchamp pour préparer une des actions de leur projet. Soirée citoyenne le 18 mars sur le thème de la pollution lumineuse et de nuit. Prochaine réunion de la commission sécurité-citoyenneté le 10 avril. Commémoration du 8 mai le dimanche 11 mai avec intervention des écoles et de l'atelier Patrimoine.
  Finances : prochaine réunion le mardi 22 avril à 20H30.

- Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 15 Mai 2025 à 20H30.

La séance est levée à 22H25

La Secrétaire de séance :
Valérie MELOT-RAYNAL

MAIRIE de BONCHAMP-lès-LAVAL (MAYENNE)

Le Maire :
Gwénaël POISSON